

DECLARATION LIMINAIRE CSA L du 23-03-2026

Madame la Présidente,

Ce CSAL se déroule quelques semaines après l'adoption par 49-3 de la loi de Finances 2026. Certes, la copie finale est moins violente pour la majorité de la population que le projet initial présenté le 15 juillet, mais cette loi de finances s'inscrit dans la continuité des précédentes : la réduction des dépenses publiques et la continuité de la politique de l'offre. En un mot, la loi de finances 2026 sert encore et toujours les intérêts d'une minorité au détriment de l'intérêt général. Quant aux aspirations du plus grand nombre pour la justice fiscale, sociale et environnementale, le gouvernement une fois encore leur tourne le dos, y compris quand des anciens ministres de l'Économie indiquent que les milliardaires échappent à l'impôt grâce à une optimisation agressive.

Concernant la DGFIP, cette loi de finances apporte une nouvelle fois son lot de 550 suppressions d'emplois, qui vont encore impacter très fortement l'exercice de nos missions et les conditions de travail de l'ensemble des agentes et agents.

Mais ce CSAL se déroule également dans un contexte de crise majeur pour notre administration, avec l'indisponibilité d'Hélios due à un problème de matériel qui a corrompu les données, les fuites de données bancaires FICOBA, les erreurs d'ACF Garantie générant des indus monstrueux, l'absence de maîtrise des données y compris biométriques des agentes et des agents par la DGFIP. Pour Solidaires Finances Publiques, cette crise montre concrètement les conséquences des politiques budgétaires d'austérité sur notre administration. Faute de moyens alloués, mais aussi de choix stratégiques, aucune redondance n'a été mise en place alors que notre syndicat, depuis de nombreuses années, le demandait pour justement faire face à de tels événements. Et, aujourd'hui, qui va payer les pots cassés de tels choix ? Les agentes et agents de la DGFIP, les collectivités territoriales, le service public hospitalier et les particuliers. En un mot, c'est notre service public de qualité et notre technicité qui sont fragilisés, et c'est sans parler des autres faits divers style chemsex qui touchent de plein fouet la DGFIP.

A la DIRCOFI Centre Ouest, comme dans les autres directions d'ailleurs, et faute d'avoir renouvelé un service de réservation adéquat, il n'y a plus de possibilité pour les agent.e.s de réserver un billet de train sans être obligé d'avancer les frais depuis plusieurs semaines maintenant. Cette situation est intenable pour les agent.e.s qui doivent se rendre en formation, ou en réunion sur leurs missions. Mais force est de constater qu'il est fort opportun pour la direction de ne pas apporter de solution à ces dysfonctionnements dans un contexte budgétaire délétère. Il est parallèlement inadmissible de constater que des chef.fe.s de service refusent même à certain.e.s

agent.e.s le droit à se former sous prétexte de coût individuel jugé trop important par la direction. Madame la Directrice, les agent.e.s ne choisissent malheureusement pas leur lieu de formation ! Il serait par ailleurs inapproprié de venir reprocher à ces agent.e.s un manque de compétence ou de technicité dans leur mission !!

Si on ajoute la pression menaçante sur l'utilisation des véhicules de services et les difficultés à adapter les conditions de remboursement des frais de nuitées à la réalité de vie des agent.e.s, la baisse des objectifs annoncée en grande pompe se paye cher à la DIRCOFI Centre Ouest, et l'impact positif de cette disposition en termes de RPS s'en trouve nettement dégradé.

Concernant l'ordre du jour de ce présent CSAL, nous notons que vous ne désirez pas accueillir notre avis sur vos projets de déclinaison des emplois pour 2026 à la DIRCOFI Centre Ouest, ce que nous déplorons et qui n'a d'ailleurs pas fait l'objet d'une convocation rectificative de votre part. Nous espérons tout de même pouvoir en discuter avec vous aujourd'hui, en effet, si nous sommes présent.e.s à ce CSAL dit emplois, c'est que vous y avez inscrit la création d'un poste d'assistant.e de prévention que nous demandions ardemment depuis plus d'un an. Nous sommes très attachés à cette mission et souhaitons au cours de nos échanges, vous présenter nos commentaires sur la fiche de poste publiée sur le site intranet.

Par ailleurs nous souhaitons également vous alerter sur nos inquiétudes quant à l'avenir de la programmation et donc de toute la chaîne du contrôle à la DIRCOFI Centre Ouest dans un avenir proche.

La suite de cette déclaration liminaire ne m'enchant particulièrement pas.

En effet, la souffrance au travail à la DIRCOFI Centre Ouest est grandissante et on assiste de plus en plus à un glissement vers un management toxique dans un certain nombre de services.

Les organisations mises en place par la Direction ne font que peu de cas de la parole des agents et agentes, et consistent malheureusement en un isolement des agent.e.s victimes au surplus condamné.e.s à continuer à subir.

Nous demandons sans plus tarder que des études d'impacts de la nouvelle organisation de la cellule d'appui de Rennes ainsi que sur la survie de celle de Nantes soient effectuées par la direction avec l'appui de l'inspectrice santé sécurité au travail, dans le respect des engagements que vous avez pris, Madame la Directrice, dans votre note du 27/01/2026 de déclinaison locale du plan d'actions 2025-2027 pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques suicidaires.

Nous vous informons que Solidaires Finances Publiques présentera au vote de la prochaine formation spécialisée une délibération en ce sens.

Notre syndicat Solidaires Finances Publiques est attaché à son administration, ses missions et les personnels qui la composent et sera toujours présent et déterminé pour les défendre.

Il est demandé que cette déclaration liminaire soit jointe au P-V de ce CSAL.